

IMPACT DE LA CRISE COVID19 SUR LES SECTEURS CULTURELS EN NOUVELLE-AQUITAINE



- TABLEAU DE BORD TRIMESTRIEL V1 - AVRIL 2021

AVANT-PROPOS

L'objectif de ce tableau de bord est de produire régulièrement, sur un temps long, des indicateurs simples et utiles pour les décideurs, têtes de réseaux, organisations professionnelles, etc. afin de mesurer objectivement l'impact de la crise sur l'activité culturelle et artistique en Nouvelle-Aquitaine.

Un groupe de travail régional a été constitué afin de déterminer les indicateurs et objectifs de ce tableau de bord. La volonté du groupe est que ce tableau de bord soit diffusé publiquement, **actualisé chaque trimestre**. En fonction de l'évolution de la situation, celui-ci s'adaptera et de nouvelles données pourront être intégrées.

Le travail réalisé par L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine consiste à collecter les données identifiées comme pertinentes et rapidement disponibles pour les mettre en forme de manière brute et graphique dans ce présent document.

Rédaction / contact :

Antoine Augeard, chargé d'études du pôle Observation-ressources , a.augeard@la-nouvelleaquitaine.fr

Face à la crise sanitaire impactant durablement les activités et les acteurs culturels depuis 2020, est apparu un besoin de connaissance "accélérée" de la situation. L'enjeu est de prendre le recul suffisant pour aider à gérer l'urgence et la relance, accompagner les personnes et les structures, mais aussi envisager les impacts de la crise dans le futur.

Pour traiter cette question, L'A. à travers sa mission Observation-ressources a initié une démarche partagée autour de l'étude de l'impact de la crise en Nouvelle-Aquitaine en invitant, le 9 juillet 2020, une trentaine d'organisations à définir les axes de recherche spécifiques à la Nouvelle-Aquitaine. L'A. a donc associé des structures régionales publiques, paritaires ou institutionnelles, des représentants de collectivités, des fédérations et réseaux de professionnels, les agences culturelles départementales et régionales, des acteurs de la recherche mais également au niveau national le DEPS, l'UFISC ainsi qu'Opale.

Quatre groupes de travail ont été constitués afin de ces questionnements : **Quel état des lieux d'avant-crise ? Quel suivi régulier de l'impact ? Quel complément qualitatif aux données quantitatives ? Quelles expériences inspirantes pour aider à rebondir ?**

Le chantier comprend via une veille permanente l'[inventaire des études nationales et régionales sur le thème culture & covid2019](#) et a notamment permis la réalisation du dossier de l'Affût « [Observer les impacts de la crise, dessiner l'après](#) » en octobre 2020.

Les recherches spécifiquement menées par L'A. en Nouvelle-Aquitaine se déploient en 4 axes qui se complètent et se nourrissent.

Page web du chantier global :

<http://la-nouvelleaquitaine.fr/chantier-impacts-de-la-crise>

TABLE DES MATIÈRES

1. L'activité partielle des salariés des établissements culturels	4
<i>Source : DGEFP-DARES, traitement SESE, Direccte Nouvelle-Aquitaine, au 24/03/2021.</i>	4
1.1. Les établissements indemnisés	4
Part des établissements culturels indemnisés par rapport à l'ensemble des établissements de Nouvelle-Aquitaine, de mars 2020 à janvier 2021	4
Nombre d'établissements indemnisés par secteur culturel, en Nouvelle-Aquitaine, de mars 2020 à janvier 2021	4
1.2. Les salarié·e·s indemnisé·e·s	5
Part des salarié·e·s indemnisé·e·s des établissements culturels par rapport à l'ensemble des salarié·e·s indemnisé·e·s de Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2020 et janvier 2021	5
Nombre de salarié·e·s indemnisé·e·s des établissements de Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre mars 2020 et janvier 2021	5
1.3. Les heures indemnisées	6
Part des heures indemnisées pour les établissements culturels par rapport à l'ensemble des établissements de Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2020 et janvier 2021	6
Nombre d'heures indemnisées des établissements de Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre mars 2020 et janvier 2021	6
1.4. Montant de l'indemnisation	7
Part du montant cumulé de l'indemnisation des établissements culturels par rapport à l'ensemble des établissements de Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2020 et janvier 2021	7
Montant de l'indemnisation cumulée des établissements de Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre mars 2020 et janvier 2021, en euros	7
2. Les bénéficiaires du RSA inscrit·e·s à Pôle emploi recherchant un emploi dans la culture	8
<i>Source : Pôle emploi - demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, bénéficiaires du RSA cherchant un emploi culturel</i>	8
Evolution du nombre de bénéficiaires du RSA inscrit·e·s à Pôle Emploi recherchant un emploi dans les secteurs culturels et dans l'ensemble des secteurs, en Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2018 et décembre 2020	8
3. Les intermittent·e·s du spectacle	9
<i>Source : Pôle emploi – donnée trimestrielle (T) - salarié·e·s en CDDU relevant des annexes 8 et 10.</i>	9
Nombre de salarié·e·s intermittent·e·s domicilié·e·s en Nouvelle-Aquitaine, entre 2018 (T1) et 2020 (T1)	9
Nombre d'employeurs de salarié·e·s intermittent·e·s implantés en Nouvelle-Aquitaine, entre 2018 (T1) et 2020 (T1)	9
Volume d'heures travaillées par des salarié·e·s intermittent·e·s déclarées par les employeurs implantés en Nouvelle-Aquitaine, entre 2018 (T1) et 2020 (T1)	9
Montant de la masse salariale brute des salarié·e·s intermittent·e·s déclarées par les employeurs implantés en Nouvelle-Aquitaine, entre 2018 (T1) et 2020 (T1), en euros	9
4. La création d'entreprises	10
4.1. Ensemble des entreprises et établissements culturels	10
<i>Source : Sirene (Système national d'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements) , Insee.</i>	10
Evolution mensuelle des inscriptions d'entreprises et établissements culturels en Nouvelle-Aquitaine entre 2010 et 2021	10
Evolution au premier trimestre des inscriptions d'entreprises et établissements culturels en Nouvelle-Aquitaine entre par secteur culturel, entre 2019 et 2021	10
4.2. Les sociétés commerciales des secteurs culturels	11
<i>Source : Infogreffe – open data</i>	11
Nombre d'immatriculations de sociétés dans les secteurs culturels en Nouvelle-Aquitaine, entre 2012 et 2020, par secteur culturel	11
5. Les fermetures d'entreprises	12
5.1. Les défaillances	12
<i>Source : Banque de France – base Fiben</i>	12
Évolution mensuelle des défaillances d'entreprise dans les secteurs culturels en Nouvelle-Aquitaine, entre 2000 et 2020	12
Part des défaillances des secteurs culturels par rapport à l'ensemble des défaillances en Nouvelle-Aquitaine, entre 2000 et 2020	13
Nombre annuel de défaillances d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre 2018 et 2020	13
5.2. Les radiations	13
<i>Source : Infogreffe – open data</i>	13
Évolution annuelle du nombre de radiations d'entreprises des secteurs culturels en Nouvelle-Aquitaine, de 2012 à 2020	13

1. L'ACTIVITÉ PARTIELLE DES SALARIÉS DES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Source : DGEFP-DARES, traitement SESE, Direccte Nouvelle-Aquitaine, données au 24/03/2021

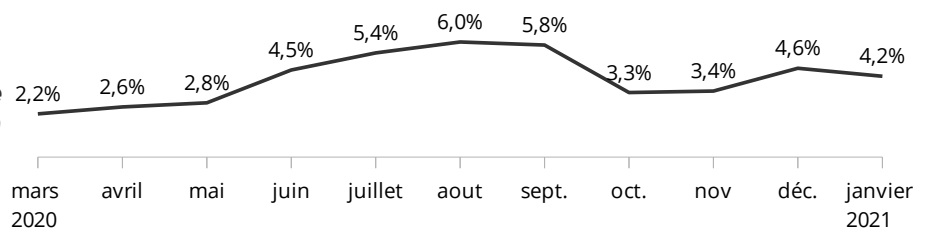
Une partie des données présentées ci-dessous est disponible par département.

1.1. LES ÉTABLISSEMENTS INDEMNISÉS

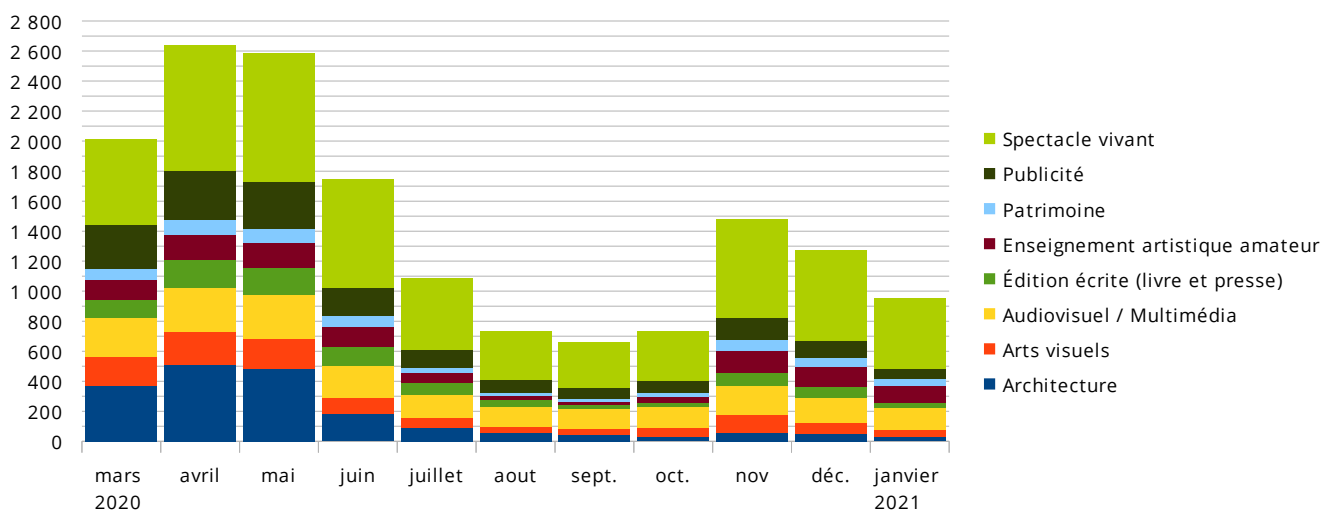
En janvier 2021, 954 établissements culturels ont été indemnisés sur 22 763 établissements indemnisés en Nouvelle-Aquitaine, soit 4,2 %.

Le nombre d'établissements indemnisés relevant des secteurs culturels a été le plus important en avril et mai 2020. Après une baisse jusqu'en octobre 2020, les indemnisations ont repris à la hausse à partir de novembre 2020. Les établissements du spectacle vivant sont les premiers bénéficiaires suivis du secteur de l'audiovisuel.

Part des établissements culturels indemnisés par rapport à l'ensemble des établissements de Nouvelle-Aquitaine, de mars 2020 à janvier 2021



Nombre d'établissements indemnisés par secteur culturel, en Nouvelle-Aquitaine, de mars 2020 à janvier 2021



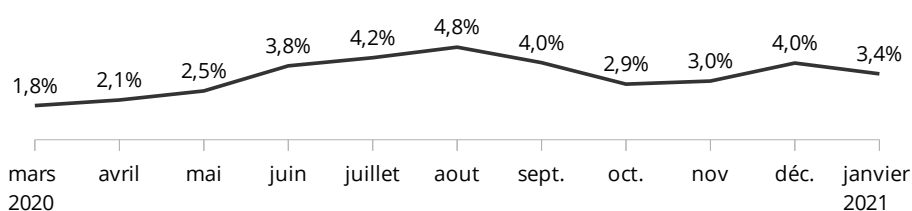
	mars 2020	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janvier 2021
Architecture	374	509	482	185	91	54	43	32	61	54	33
Arts visuels	188	222	202	106	67	45	41	57	114	67	48
Audiovisuel / Multimédia	257	292	291	214	152	134	131	142	195	170	142
Édition écrite (livre et presse)	126	186	184	124	80	48	26	27	84	72	36
Enseignement artistique amateur	130	170	162	135	66	27	25	38	149	134	111
Patrimoine	79	95	95	69	34	14	17	31	75	60	46
Publicité	287	330	316	192	117	88	72	75	145	116	66
Spectacle vivant	568	837	853	721	476	323	306	330	656	603	472
TOTAL	2 009	2 641	2 585	1 746	1 083	733	661	732	1 479	1 276	954

1.2. LES SALARIÉ·E·S INDEMNISÉ·E·S

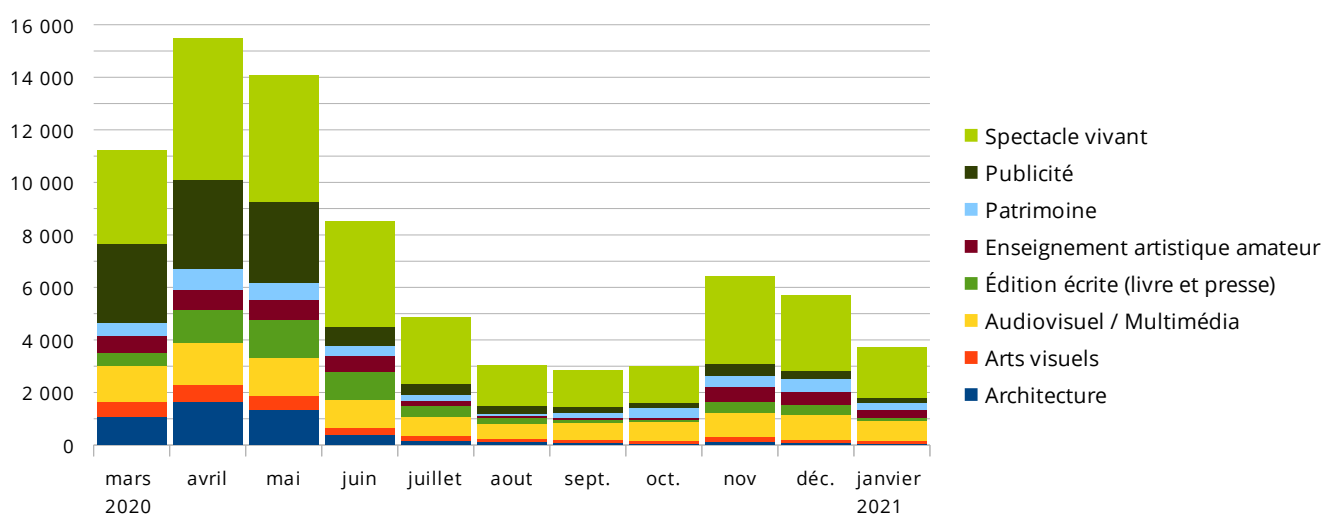
En janvier 2021, 3 716 salarié·e·s des établissements culturels ont été indemnisé·e·s sur 109 005 salarié·e·s indemnisé·e·s en Nouvelle-Aquitaine, soit 3,4 %.

Le pic de salarié·e·s indemnisé·e·s est atteint en avril 2020 avec près de 15 500 salarié·e·s. Les salarié·e·s du spectacle vivant sont les premiers bénéficiaires suivis du secteur de l'audiovisuel (respectivement 1 931 et 780 salarié·e·s indemnisé·e·s en janvier 2021).

Part des salarié·e·s indemnisé·e·s des établissements culturels par rapport à l'ensemble des salarié·e·s indemnisé·e·s de Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2020 et janvier 2021



Nombre de salarié·e·s indemnisé·e·s des établissements de Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre mars 2020 et janvier 2021

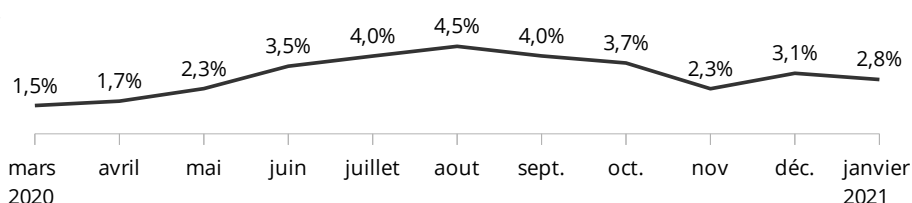


	mars 2020	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov	déc.	janvier 2021
Architecture	1 099	1 647	1 354	392	181	104	91	58	133	107	63
Arts visuels	534	642	519	266	170	114	108	105	201	116	86
Audiovisuel / Multimédia	1 396	1 620	1 475	1 069	746	597	675	730	894	917	780
Édition écrite (livre et presse)	478	1 262	1 415	1 057	389	214	80	61	410	405	100
Enseignement artistique amateur	644	762	760	595	196	73	82	96	571	504	339
Patrimoine	514	764	650	403	223	94	184	380	419	466	234
Publicité	2 995	3 388	3 086	735	423	291	226	184	460	322	183
Spectacle vivant	3 564	5 397	4 817	4 031	2 537	1 537	1 386	1 406	3 337	2 885	1 931
TOTAL	11 224	15 482	14 076	8 548	4 865	3 024	2 832	3 020	6 425	5 722	3 716

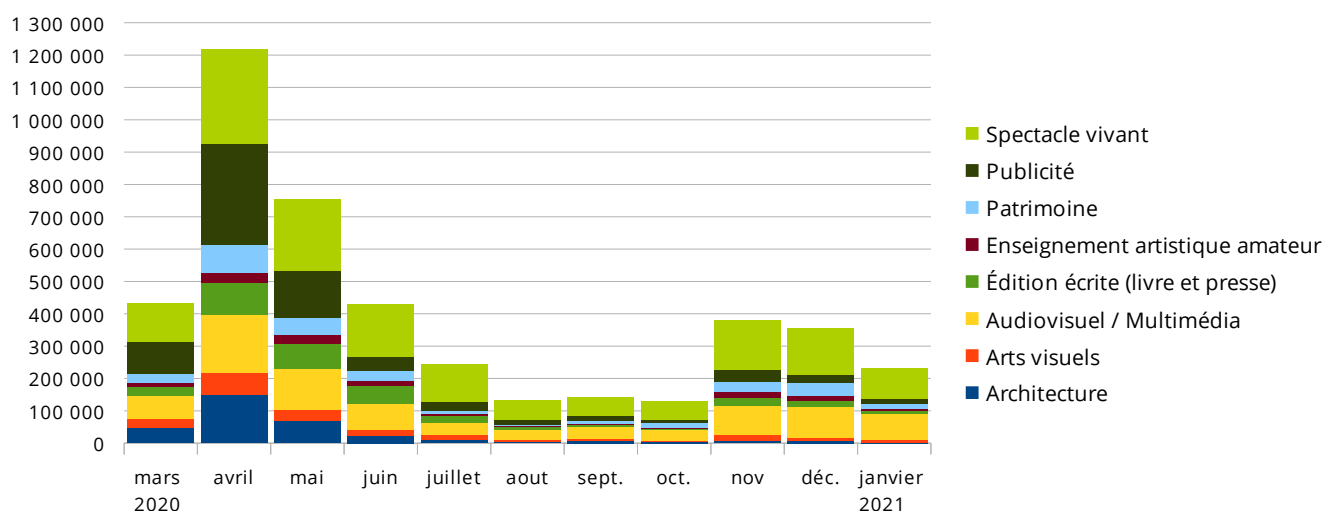
1.3. LES HEURES INDEMNISÉES

Les secteurs du spectacle vivant et de l'audiovisuel concentrent 75 % des heures indemnisées du secteur culturel en janvier 2021.

Part des heures indemnisées pour les établissements culturels par rapport à l'ensemble des établissements de Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2020 et janvier 2021



Nombre d'heures indemnisées des établissements de Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre mars 2020 et janvier 2021



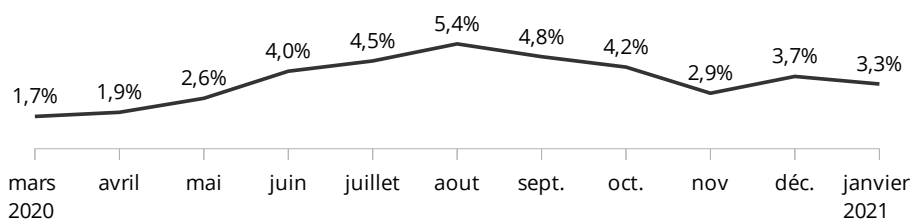
	mars 2020	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov	déc.	janvier 2021
Architecture	49 182	147 612	69 129	21 953	11 715	4 347	6 593	3 590	8 015	6 371	3 286
Arts visuels	25 800	70 571	35 883	19 942	13 674	7 596	7 128	5 368	17 814	8 313	6 343
Audiovisuel / Multimédia	72 936	179 212	124 224	80 885	39 646	29 002	36 639	32 224	90 533	98 519	81 237
Édition écrite (livre et presse)	24 717	99 084	79 142	53 026	18 631	9 671	6 024	4 235	23 436	18 747	8 278
Enseignement artistique amateur	15 182	32 123	27 114	18 142	7 247	3 222	2 756	2 849	18 073	14 571	8 422
Patrimoine	25 703	86 301	52 579	28 861	8 882	3 752	9 876	15 276	32 814	39 024	16 237
Publicité	99 910	310 248	145 489	44 348	28 236	13 235	14 688	10 339	35 642	25 587	13 242
Spectacle vivant	117 780	290 882	221 056	163 971	115 501	60 255	57 232	55 998	153 159	143 770	94 203
TOTAL	431 211	1 216 033	754 615	431 130	243 533	131 078	140 938	129 879	379 487	354 903	231 249

1.4. MONTANT DE L'INDEMNISATION

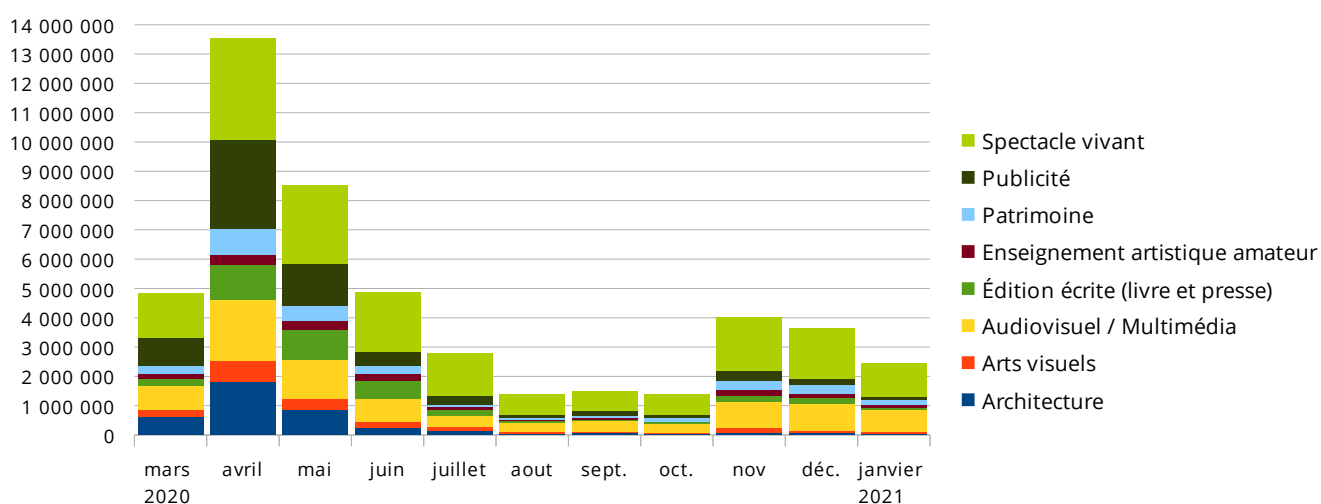
En janvier 2021, 2,453 millions d'euros d'indemnisations ont été versés aux établissements culturels sur 73,257 millions d'euros versés au total en Nouvelle-Aquitaine, soit 3,3 %.

Le spectacle vivant réunit 45 % des montants d'indemnisation des secteurs culturels en janvier 2021.

Part du montant cumulé de l'indemnisation des établissements culturels par rapport à l'ensemble des établissements de Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2020 et janvier 2021



Montant de l'indemnisation cumulée des établissements de Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre mars 2020 et janvier 2021, en euros



	mars 2020	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov	déc.	janvier 2021
Architecture	606 632	1 826 934	850 806	243 520	130 771	42 785	64 283	38 316	87 408	67 480	33 615
Arts visuels	253 971	711 426	384 959	205 206	150 144	84 889	59 939	52 620	164 728	80 743	64 266
Audiovisuel / Multimédia	802 286	2 072 519	1 329 585	800 805	397 360	276 286	350 193	309 400	878 957	929 149	765 407
Édition écrite (livre et presse)	269 237	1 190 124	1 019 319	624 431	203 427	101 649	53 559	40 666	221 909	194 581	82 727
Enseignement artistique amateur	169 827	349 037	292 635	206 760	75 491	35 507	40 784	27 456	183 352	142 749	85 577
Patrimoine	250 734	879 652	539 768	292 938	94 240	38 955	101 057	111 450	318 251	281 841	162 667
Publicité	985 555	3 037 707	1 436 131	451 142	285 334	123 285	150 612	108 298	342 371	240 928	129 218
Spectacle vivant	1 509 262	3 457 191	2 672 740	2 032 436	1 447 141	709 752	672 449	689 805	1 818 746	1 715 444	1 130 036
TOTAL	4 847 504	13 524 591	8 525 943	4 857 238	2 783 908	1 413 108	1 492 876	1 378 012	4 015 721	3 652 916	2 453 514

2. LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA INSCRIT·E·S À PÔLE EMPLOI RECHERCHANT UN EMPLOI DANS LA CULTURE

Source : Pôle emploi - demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, bénéficiaires du RSA cherchant un emploi culturel

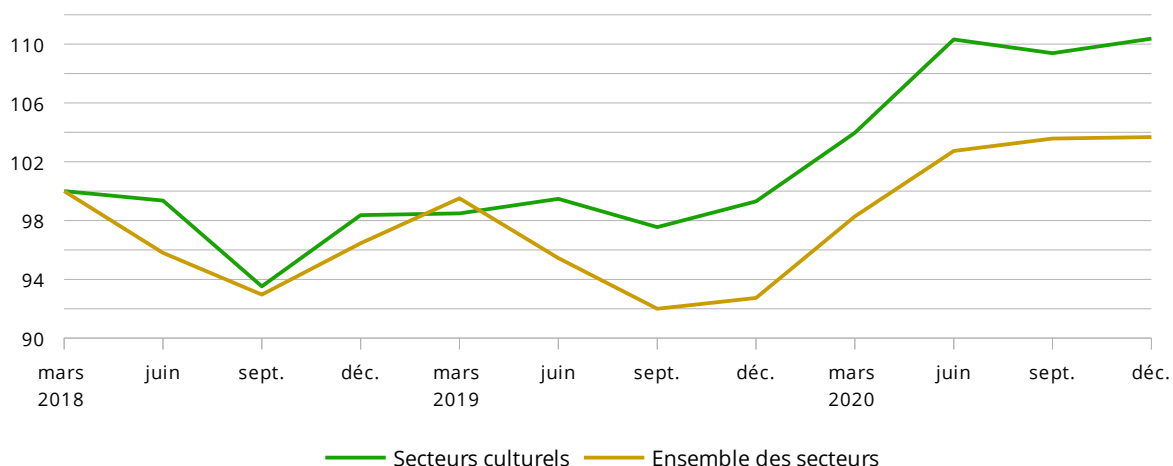
En décembre 2020, 1 893 demandeurs·euses d'emploi inscrit·e·s à Pôle emploi, bénéficiaires du RSA (soit 2,8 % des 66 982 bénéficiaires du RSA), recherchent un emploi dans un des secteurs de la culture : c'est 9% de plus qu'en décembre 2019.

Depuis mars 2018, l'évolution trimestrielle montre que les demandeur·euse·s d'emplois bénéficiaires du RSA cherchant un emploi culturel augmentent plus rapidement que l'ensemble des inscrit·e·s.

Les graphiques ci-dessous sont présentés en base 100 afin de pouvoir mieux comparer les évolutions : les indicateurs sont ramenés à une même valeur de 100 pour mars 2018 afin de comparer les évolutions de ces 2 indicateurs.

Nouvelle-Aquitaine	
mars 2018	1 715
juin	1 704
sept.	1 604
déc.	1 687
mars 2019	1 689
juin	1 706
sept.	1 673
déc.	1 703
mars 2020	1 783
juin	1 892
sept.	1 876
déc.	1 893

Evolution du nombre de bénéficiaires du RSA inscrit·e·s à Pôle Emploi recherchant un emploi dans les secteurs culturels et dans l'ensemble des secteurs, en Nouvelle-Aquitaine, entre mars 2018 et décembre 2020

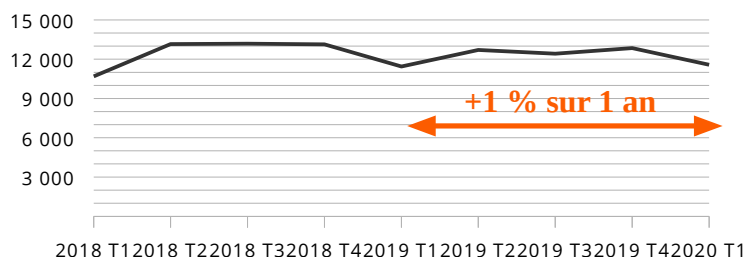


3. LES INTERMITTENT·E·S DU SPECTACLE

Source : Pôle emploi – donnée trimestrielle (T) - salarié·e·s en CDDU relevant des annexes 8 et 10.

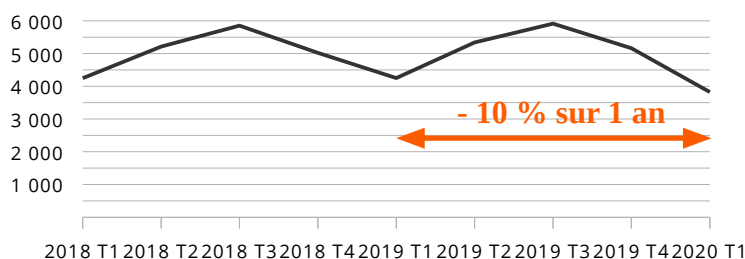
Ces données sont disponibles par département.

Nombre de salarié·e·s intermittent·e·s domicilié·e·s en Nouvelle-Aquitaine, entre 2018 (T1) et 2020 (T1)



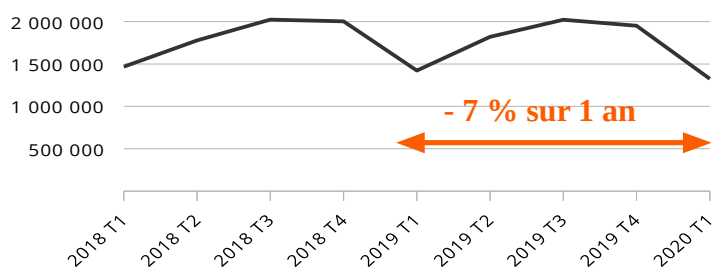
	Nombre de salariés
2018 T1	10 684
2018 T2	13 152
2018 T3	13 185
2018 T4	13 135
2019 T1	11 442
2019 T2	12 706
2019 T3	12 419
2019 T4	12 849
2020 T1	11 581

Nombre d'employeurs de salarié·e·s intermittent·e·s implantés en Nouvelle-Aquitaine, entre 2018 (T1) et 2020 (T1)



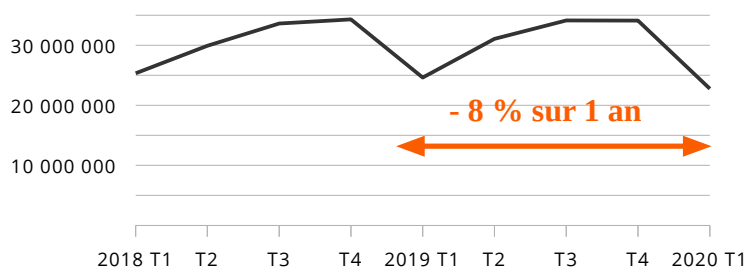
	Nombre d'employeurs
2018 T1	4 246
2018 T2	5 214
2018 T3	5 852
2018 T4	5 023
2019 T1	4 251
2019 T2	5 339
2019 T3	5 915
2019 T4	5 162
2020 T1	3 824

Volume d'heures travaillées par des salarié·e·s intermittent·e·s déclarées par les employeurs implantés en Nouvelle-Aquitaine, entre 2018 (T1) et 2020 (T1)



	Volume d'heures travaillées
2018 T1	1 468 383
2018 T2	1 777 925
2018 T3	2 023 541
2018 T4	2 003 966
2019 T1	1 422 131
2019 T2	1 820 096
2019 T3	2 022 367
2019 T4	1 951 737
2020 T1	1 325 410

Montant de la masse salariale brute des salarié·e·s intermittent·e·s déclarées par les employeurs implantés en Nouvelle-Aquitaine, entre 2018 (T1) et 2020 (T1), en euros



	Montant de la masse salariale brute
2018 T1	25 325 534
2018 T2	29 913 517
2018 T3	33 626 915
2018 T4	34 300 442
2019 T1	24 622 509
2019 T2	31 057 802
2019 T3	34 132 423
2019 T4	34 102 324
2020 T1	22 760 595

4. LA CRÉATION D'ENTREPRISES

4.1. ENSEMBLE DES ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

Source : Sirene (Système national d'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements), Insee.

Sont inscrits au répertoire tous les entrepreneurs individuels (travailleurs-euses non salarié-e-s) ou les personnes morales :

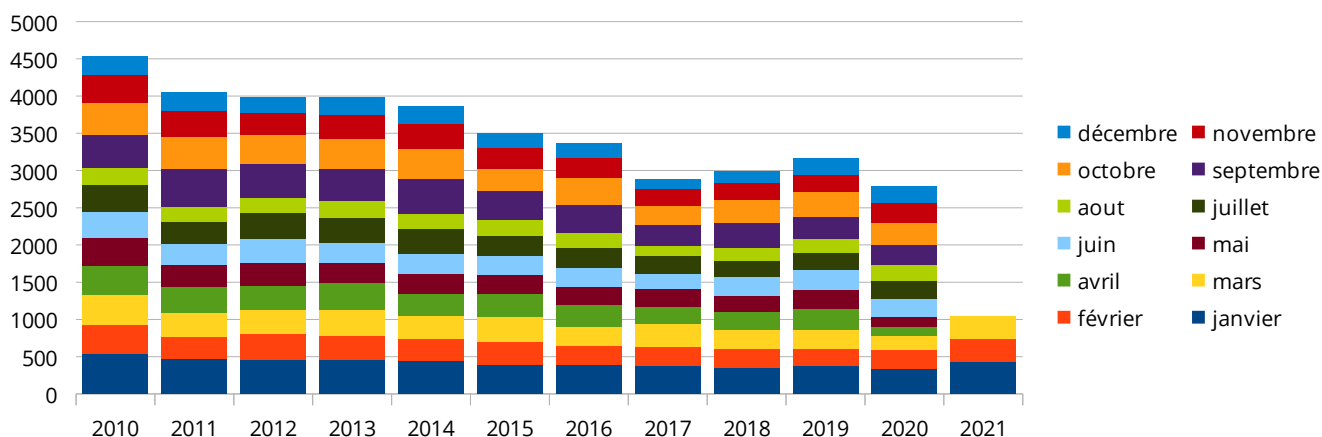
- immatriculés au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS),
- immatriculés au Répertoire des Métiers,
- employant du personnel salarié (à l'exception des particuliers employeurs), soumis à des obligations fiscales, bénéficiaires de transferts financiers publics.

Si en moyenne depuis 2010 il y a environ 3 550 inscriptions par an au répertoire national d'identification des entreprises et des établissements (Sirene) dans les secteurs de la culture en Nouvelle-Aquitaine, à partir de 2016 celles-ci sont moins nombreuses (3 036 en moyenne).

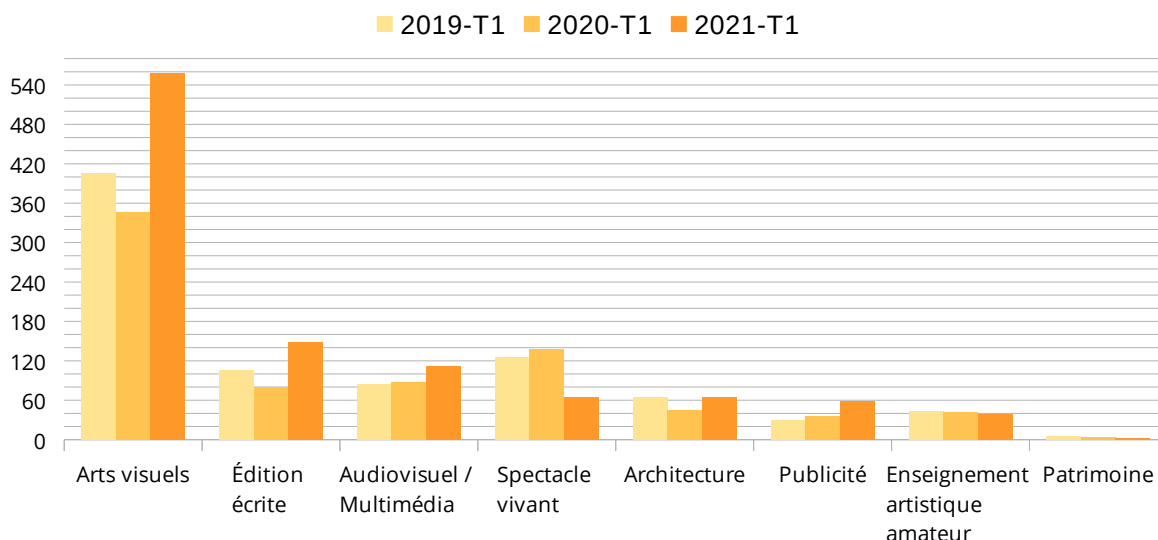
En 2020, 2 789 inscriptions ont eu lieu, soit une diminution de 12 % par rapport à 2019.

Au cours du premier trimestre 2020 et de manière générale, le secteur culturel qui enregistre le plus d'inscriptions est les arts visuels. Le secteur du spectacle vivant connaît les plus fortes baisses par rapport au premier trimestre 2020 :-54% alors que les autres secteurs sont en augmentation ou stables.

Nombre mensuel d'inscriptions d'entreprises et établissements culturels en Nouvelle-Aquitaine entre 2010 et 2021



Evolution au premier trimestre des inscriptions d'entreprises et établissements culturels en Nouvelle-Aquitaine entre par secteur culturel, entre 2019 et 2021



4.2. LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES DES SECTEURS CULTURELS

Source : Infogreffe – open data

Le Registre national du commerce et des sociétés (RCS) est une base de données regroupant toutes les personnes physiques et les personnes morales exerçant une activité commerciale. Toutes les entreprises dont l'activité est commerciale doivent obligatoirement s'y inscrire sous peine de sanctions. Sont notamment concernées : les entreprises individuelles (EI) y compris les micro-entrepreneurs, les entreprises unipersonnelles à caractère limitée (EURL), les sociétés à responsabilité limitée (SARL), les sociétés par actions simplifiées (SAS), les sociétés anonymes (SA), les sociétés en nom collectifs (SNC) les sociétés civiles et les groupements d'intérêts économiques (GIE).

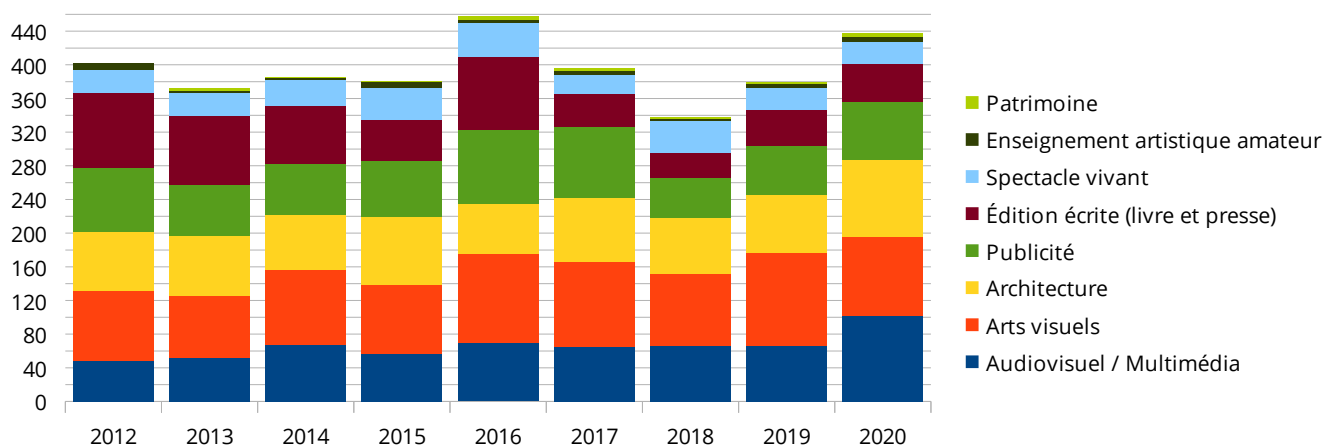
Ces données sont disponibles par département.

Ces données se concentrent sur les sociétés commerciales : sont exclus les associations ou encore les établissements publics.

La part des immatriculations du secteur culturel au RCS en 2020 était de 2,7 % par rapport à l'ensemble des sociétés immatriculées cette année-là (en légère hausse depuis 2017).

L'audiovisuel, les arts visuels et l'architecture concentrent 188 immatriculations soit 66 % de l'ensemble des immatriculations de sociétés dans les secteurs culturels en 2020.

Nombre d'immatriculations de sociétés dans les secteurs culturels en Nouvelle-Aquitaine, entre 2012 et 2020, par secteur culturel



5. LES FERMETURES D'ENTREPRISES

5.1. LES DÉFAILLANCES

Source : Banque de France – base Fiben

La « défaillance d'entreprise » regroupe les redressements, liquidations judiciaires et procédures de sauvegarde. Bien que comprenant toutes les formes juridiques d'entreprises (sociétés commerciales, coopératives, associations, etc), **ces données ne concernent que les établissements avec un chiffre d'affaires supérieur à 750 000€¹.**

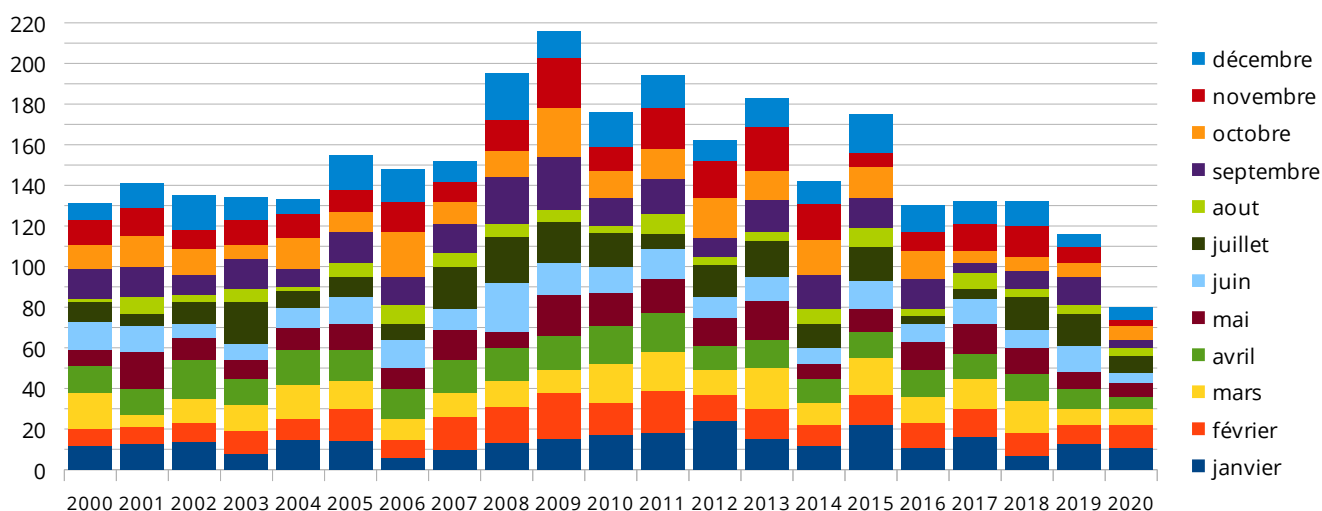
Ces données sont disponibles par département, pour chaque code NAF et secteur culturel.

On observe en 2020 une diminution des défaillances dans les secteurs culturels comme dans les autres secteurs de l'économie. Cela s'explique en premier lieu par l'impact momentané qu'ont eu à la fois la période de confinement sur le fonctionnement des juridictions commerciales et les évolutions réglementaires qui ont modifié temporairement les dates de caractérisation et de déclaration de l'état de cessation de paiements ; en second lieu, de l'ensemble des mesures de soutien qui apportent des aides de trésorerie ou permettent aux entreprises de réduire ou retarder le paiement de certaines charges, et donc le risque de faire défaut sur ces paiements (mesures d'activité partielle, Prêts garantis par l'État (PGE) avec remboursements différés, fonds de solidarité, moratoires, etc.).

On observe une diminution de 31 % des défaillances entre décembre 2019 et décembre 2020. Malgré cette diminution en 2020, la part des défaillances dans les secteurs culturels est en légère augmentation en 2020 (+3,1 %) par rapport à 2019.

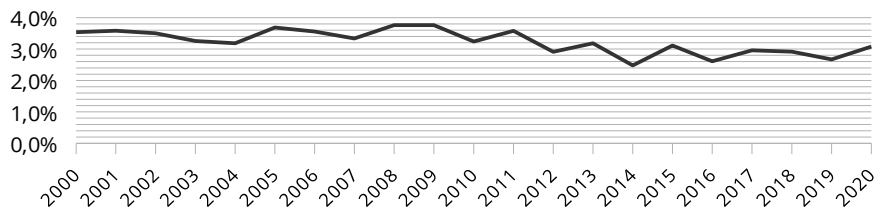
La diminution des défaillances se constate dans tous les secteurs culturels à l'exception du secteur de la publicité.

Nombre de défaillances d'entreprise mensuelles dans les secteurs culturels en Nouvelle-Aquitaine, entre 2000 et 2020

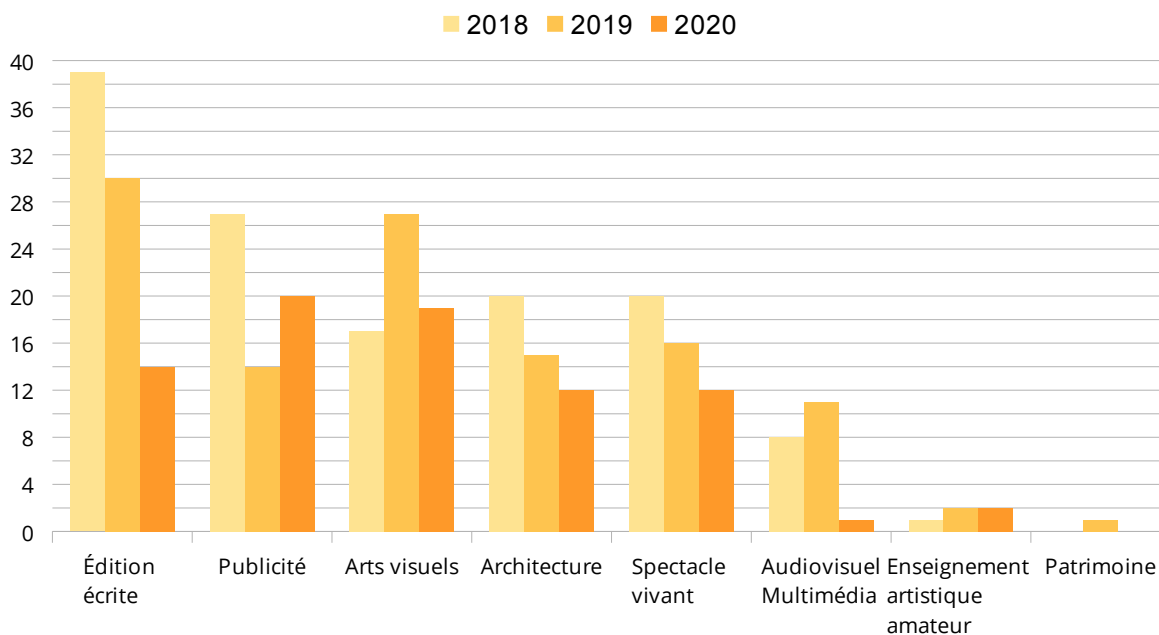


1 Hors subvention; pour plus de détail : https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2018/11/13/methode_stat_info_defaillances_9-juin-2016.pdf

Part des défaillances des secteurs culturels par rapport à l'ensemble des défaillances en Nouvelle-Aquitaine, entre 2000 et 2020



Nombre annuel de défaillances d'entreprises en Nouvelle-Aquitaine, par secteur culturel, entre 2018 et 2020



5.2. LES RADIATIONS

Source : Infogreffe – open data

La part des radiations des secteurs culturels au RCS en 2020 était de 3,3 % par rapport à l'ensemble des sociétés radiées cette année-là (en légère hausse depuis 2018).

Les arts visuels, la publicité et l'édition écrite représentent 63 % des radiations du secteur culturel en 2020 avec un total de 189.

Nombre de radiations d'entreprises des secteurs culturels en Nouvelle-Aquitaine par an, de 2012 à 2020

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Arts visuels	29	30	50	48	291	50	43	65	80
Publicité	52	63	63	57	305	56	66	68	56
Édition écrite (livre et presse)	76	78	59	88	319	71	65	66	53
Architecture	29	25	28	42	182	41	33	37	42
Audiovisuel / Multimédia	29	26	26	38	138	25	15	29	40
Spectacle vivant	18	26	20	21	102	19	16	32	28
Patrimoine	4	1	0	1	10	1	3	3	3
Enseignement artistique amateur	3	2	3	0	12	2	1	5	0
Total	240	251	249	295	1359	265	242	305	302

L'année 2016 est marquée par des chiffres anormalement élevés : une demande d'explication a été effectuée auprès d'Infogreffe, sans réponse pour le moment.

